



Édito 03

BONS OFFICES, DIPLOMATIE PREVENTIVE ET MEDIATION 4

CAMEROUN : la stabilité au cœur des priorités du Chef de l'UNOCA

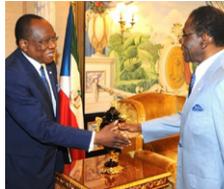
CONGO - PRÉSIDENTIELLE 2021 : le Chef de l'UNOCA a plaidé pour un scrutin pacifique

GABON - CHANGEMENTS CLIMATIQUES : reconnaissance du Chef de l'UNOCA

GUINÉE ÉQUATORIALE : l'ONU salue les efforts en matière de gouvernance économique

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE - ALTERNANCE : maintenir la bonne réputation du pays

TCHAD : l'ONU soutient le dialogue inclusif et le processus de transition



14 SOUTIEN AUX EFFORTS DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME

LUTTE CONTRE BOKO HARAM : les Chefs de l'UNOCA et de l'UNOWAS au front

Le Représentant spécial au 3^e Forum des Gouverneurs du Lac Tchad à Yaoundé

15 PROMOTION DE LA PAIX ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MÉDIA

mise en place d'une plateforme pour la paix et le développement durable

ÉLECTIONS PACIFIQUES : les journalistes congolais face à leurs responsabilités

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : barrer la voie aux « fake news »

FOTRAC 2021 : l'UNOCA au cœur d'un espace d'échanges et de dialogue

L'UNOCA au lancement du Réseau des femmes médiatrices de l'Afrique centrale

8 COLLABORATION AVEC LES ORGANISATIONS REGIONALES, SOUS-REGIONALES, INTER GOUVERNEMENTALES ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

GOVERNANCE, PAIX ET SÉCURITÉ : la CEEAC et l'UNOCA renforcent leur coopération

Biennale de Luanda : des engagements communs pour une paix durable



18 UNSAC

GOVERNANCE POLITIQUE : l'urgence d'une architecture des élections démocratiques

AFRIQUE CENTRALE : pour une stratégie régionale de lutte contre les discours de haine

L'impact du changement climatique sur la sécurité, la paix et la stabilité

Déclaration de Libreville sur le soutien au processus de transition au Tchad

11 COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES INTERNATIONAUX

AFRIQUE CENTRALE : le Représentant spécial face au corps diplomatique

13 COORDINATION DE L'ACTION DE L'ONU DANS LA SOUS-RÉGION

AFRIQUE DE L'OUEST - SAHEL : le Chef de l'UNOCA en phase avec l'UNOWAS

Coopération UNOCA-MINUSCA au profit de la République centrafricaine



22 MANDAT DE L'UNOCA

Missions principales du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale



Une publication de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique

Conception - Rédaction - Coordination éditoriale : Norbert N. Ouendji, Responsable de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique

Relecture - Suivi de la production - Administration : Dana Palade assistée de Samperode Mba Allogho et Axelle Dzikongo

Mise en page & Impression : Smart Graphics - 500 exemplaires

Contact éditorial

BP : 23773 Libreville, Gabon
ouendji@un.org - piounoca@un.org
http://unoca.unmissions.org
facebook.com/unoca.onu
twitter.com/UNOCA_NEWS

L'un des principaux faits marquants de l'année 2021 a été le renouvellement du mandat de l'UNOCA. Conformément à une recommandation du Secrétaire général des Nations Unies, le Conseil de sécurité l'a prorogé pour une période de trois ans allant du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2024. Les objectifs qui lui ont été fixés sont résumés dans ce magazine. Nous nous proposons ici de mettre l'accent sur celui concernant le renforcement des capacités sous-régionales pour la prévention des conflits et la médiation dans les onze pays couverts par le Bureau. Dans ce cadre, quatre priorités ont été établies, y compris la continuité du travail de Secrétariat du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), responsabilité qu'assumait le Centre régional de l'ONU pour le désarmement en Afrique (UNREC) avant la création de l'UNOCA en 2011.

Nous insistons sur cet aspect pour une raison fondamentale : la présente édition de l'UNOCA Magazine paraît au moment où ce Comité célèbre son 30^e anniversaire. Il a été en effet mis en place le 28 mai 1992 par les Nations Unies à la demande des dirigeants de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Objectif principal: disposer d'un mécanisme permettant de faire face aux nombreux conflits auxquels ils étaient confrontés dans les années 1980. Il s'agissait en réalité de se doter d'un cadre de concertation pour mieux répondre aux menaces qui compromettaient la stabilité de la sous-région ainsi que son intégration et son développement durable. Au-delà de la diplomatie préventive et du renforcement des mesures de confiance entre les États membres, la construction, le rétablissement et la promotion de la paix sont au cœur de son mandat. Trois décennies après, et au bout de 52 sessions, où en est-on ?

Le Comité se réunit deux fois par an au niveau ministériel pour évaluer l'état de la situation géopolitique et sécuritaire en Afrique centrale et faire un rapport sur les programmes de désarmement et de limitation des armes ainsi que sur les initiatives en faveur de la paix. En dehors des sessions semestrielles, ses membres entreprennent des actions visant à soutenir les pays en situation de crise ou subissant des menaces sécuritaires diverses. Des missions sur le terrain permettent ainsi non seulement de réaffirmer leur solidarité aux pays concernés mais aussi d'échanger sur les voies et moyens d'atténuer les tensions et les conflits afin de parvenir à des solutions durables. La Déclaration sur la revitalisation des activités du Comité adoptée le 2 juin 2017 lors de la 44^e session tenue à Yaoundé (Cameroun) souligne la détermination des États membres à « améliorer la contribution dudit Comité à la réalisation des objectifs de paix, de sécurité et de développement dans [la] sous-région ».

Il serait difficile de faire un bilan dans un magazine. D'autres espaces et lieux permettront d'en parler longuement, y compris avec le recul critique nécessaire. Mais, il convient de reconnaître que plusieurs efforts ont été faits pour développer des outils répondant à de nombreuses attentes de la sous-région. L'UNSAC est, par exemple, à l'origine du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX). Créé en 1999, ce mécanisme de prévention, de gestion et de règlement des conflits comporte trois organes techniques importants : la Commission de défense et de sécurité (CDS), la Force multinationale de l'Afrique centrale (FOMAC) et le Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale (MARAC). Ces dispositifs font aujourd'hui partie des leviers sur lesquels s'appuie la CEEAC pour mener ses actions en matière de paix et de sécurité.

Au-delà de la diplomatie préventive et du renforcement des mesures de confiance entre les États membres, la construction, le rétablissement et la promotion de la paix sont au cœur du mandat de l'UNSAC.

Le Comité a également favorisé la création du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (1999) ainsi que du Parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), qui est régi par une Convention datée du 25 juin 2008. Ces institutions sont respectivement basées à Yaoundé (Cameroun) et à Malabo (Guinée Équatoriale). Plusieurs autres réalisations significatives existent. La stratégie régionale de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre en est l'une des plus importantes. Elle a été adoptée lors de la 41^e session du Comité tenue à Libreville (Gabon) en novembre 2015.

On peut aussi évoquer la « Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions, et de toutes pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage » approuvée le 30 avril 2010 lors de la 30^e réunion de l'UNSAC organisée à Kinshasa (République démocratique du Congo). Elle est entrée en vigueur le 8 mars 2017 après le dépôt, par l'Angola, du sixième instrument de ratification. Le Cameroun, la République centrafricaine, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad ont également ratifié cette Convention. Même si des défis persistent quant à sa mise en œuvre, il est important de rappeler son importance. L'un des objectifs

essentiels est en effet de lutter contre la violence armée, de soulager les souffrances humaines et de promouvoir la coopération ainsi que la confiance entre les États parties - sans oublier le dialogue entre les gouvernements et les organisations de la société civile.

Au regard de ce qui précède, et compte tenu des avis de nombreux observateurs, UNSAC demeure un outil précieux de diplomatie préventive - malgré les difficultés liées au financement de ses activités. Chaque année, le Secrétaire général de l'ONU présente à l'Assemblée générale des Nations Unies un rapport y relatif. Ce rapport, débattu dans le cadre des « mesures de confiance à l'échelon régional », est aussi distribué comme document du Conseil de sécurité. Il comporte généralement des annexes constituées de Déclarations dans lesquelles les États membres prennent position sur les sujets et les enjeux du moment. Ils y expriment également leur vision en matière de promotion de la démocratie, des droits de l'homme, de la coopération pour la paix et la sécurité en Afrique centrale, etc. Les résolutions qu'adopte l'Assemblée générale à l'issue des débats sur les activités de l'UNSAC donnent les grandes orientations sur les actions qu'il mène, avec les organisations sous-régionales comme la CEEAC, ainsi qu'avec l'Union africaine, le système des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux, en faveur de la consolidation de la paix et de la sécurité en Afrique centrale.

En tant que Secrétariat de l'UNSAC, l'UNOCA, qui a déjà facilité l'organisation de 20 réunions ministérielles depuis décembre 2011, continuera à jouer le rôle qui lui a été confié par le Conseil de sécurité, y compris en aidant les « États à appliquer les recommandations du Comité, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale » des Nations Unies.

Nous vous souhaitons bonne lecture de cette nouvelle revue annuelle, et vous remercions pour l'intérêt et l'attention que vous ne cessez d'accorder aux activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.



Par **Norbert N. Ouendji**
Responsable de l'Unité de la Communication
stratégique et de l'Information publique



CAMEROUN

La stabilité au cœur des priorités du Chef de l'UNOCA



© Présidence de la République du Cameroun

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, a effectué une visite de travail à Yaoundé du **17 au 20 mars 2021**. Outre les membres du corps diplomatique et des représentants d'organisations de la société civile, il y a rencontré le Ministre délégué auprès du Ministre des Relations extérieures chargé de la Coopération avec le Commonwealth, M. Félix Mbayu, le Ministre d'Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République, M. Ferdinand Ngoh

Ngoh, et le Premier Ministre, M. Joseph Dion Ngute (photo). Avec le Chef du gouvernement camerounais et d'autres interlocuteurs, il a discuté des conséquences de la COVID-19 sur les économies et le vivre-ensemble dans les pays de l'Afrique centrale. Ils ont également évoqué la crise humanitaire dans le bassin du lac Tchad, les défis sécuritaires dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ainsi que l'engagement du Cameroun dans la promotion de la stabilité en Afrique centrale.

La question de la crise dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest du Cameroun a été aussi abordée lors de la présentation, le **7 juin 2021**, au Conseil de sécurité, du 20^e rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et sur les activités de l'UNOCA.

Plus de 409 000 déplacés...

Le rapport met l'accent sur la persistance des violences dans ces régions ainsi que sur leur impact humanitaire. « Au 30 avril 2021, plus de 67 000 Camerounais et Camerounaises avaient cherché refuge au Nigéria. Plus de 409 000 personnes avaient été déplacées dans les deux régions, s'exposant à des risques [...] importants, notamment à de nombreuses violences sexuelles et fondées sur le genre [...]. Quelque 700 000 enfants ont été privés d'école du fait de la crise sévissant dans les deux régions », souligne le document, qui indique aussi que les personnels de l'ONU ont été victimes des violences dans ces régions du Cameroun ■

CONGO PRÉSIDENTIELLE 2021 : le Chef de l'UNOCA avait plaidé pour un scrutin pacifique

Le Représentant spécial pour l'Afrique centrale a effectué une visite de travail à Brazzaville du **18 au 19 février 2021**, quelques semaines avant l'élection présidentielle du 21 mars 2021. Au cours de ce séjour, M. François Louncény Fall a été reçu en audience par le Ministre congolais des Affaires étrangères, M. Jean-Claude Gakosso, en présence du Coordonnateur résident du Système des Nations Unies, M. Chris Mburu. Ils ont évoqué les efforts de l'ONU en faveur de la démocratie et du développement au Congo. A cet égard, M. Fall a informé le Ministre Gakosso de l'appui de l'UNOCA dans la formation des journalistes en reportage sur les enjeux électoraux, en vue de leur contribution à « la consolidation du processus démocratique pacifique en République du Congo ».

Appel au dialogue

M. Fall avait également tenu des consultations avec la communauté diplomatique, les candidats à la présidentielle, des représentants des partis politiques et la Commission nationale électorale indépendante (CNEI). Durant ses échanges avec les partenaires nationaux, le Représentant spécial a réitéré son appel à un dialogue constant et au recours aux voies légales pour résoudre tout différend qui



pourrait survenir durant le processus électoral. M. Fall a insisté sur ces aspects lors d'un échange avec la presse à l'issue d'une séance de travail à la CNEI (photo). Il a saisi cette occasion pour inviter les journalistes à renforcer le professionnalisme dans l'exercice de leur métier, notamment en évitant de faire la promotion de discours de haine et des situations pouvant entraîner des violences du fait de leurs productions médiatiques. Il les a ainsi encouragés à faire bon usage des formations organisées par les Nations Unies au Congo avec le soutien de l'UNOCA ■

GABON CHANGEMENTS CLIMATIQUES : reconnaissance du Chef de l'UNOCA

Le Président Ali Bongo Ondimba a reçu en audience le Représentant spécial le **12 octobre 2021**. M. François Louncény Fall a tenu à saluer, une fois de plus, le rôle joué par le Chef de l'État gabonais dans le succès de la réforme institutionnelle de la CEEAC. Il a réitéré la détermination des Nations Unies à poursuivre la coopération avec l'organisation sous-régionale en vue de promouvoir la paix et la stabilité.

Coopération avec l'ONU

Par ailleurs, le Chef de l'UNOCA a félicité le président gabonais pour son leadership dans la lutte contre les changements climatiques. M. Fall a noté qu'avec son entrée au Conseil de sécurité comme membre non-



© Présidence de la République du Gabon

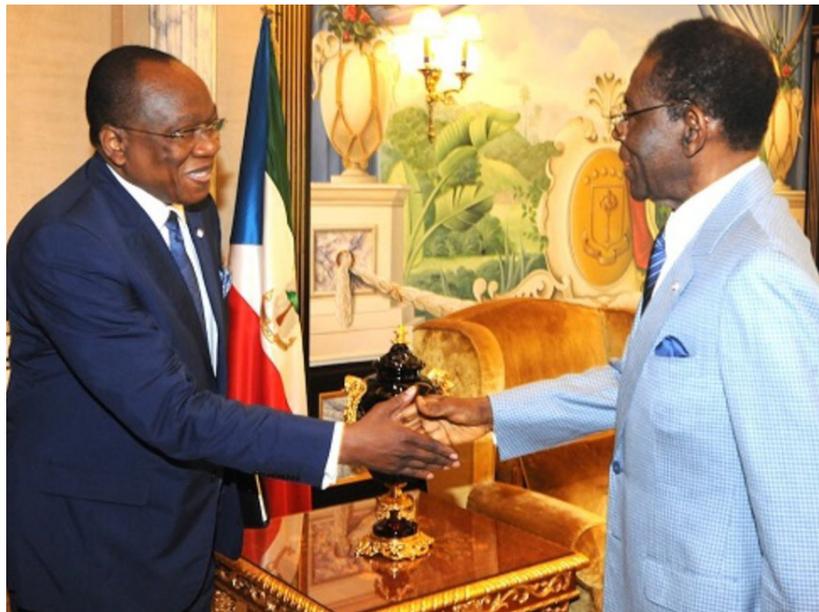
permanent (2022-2023), le Gabon pourra faire avancer cette question (changements climatiques) ainsi que des dossiers relatifs à l'égalité des genres et la sécurité maritime dans le golfe de Guinée.

Le Président Ali Bongo Ondimba et son équipe ont indiqué que le Gabon continuera à renforcer son engagement et sa coopération avec les Nations Unies en matière de paix et sécurité dans la sous-région ■

GUINÉE ÉQUATORIALE l'ONU salue les efforts en matière de gouvernance économique

Le Représentant spécial a effectué une visite de travail à Malabo du **20 au 22 septembre 2021**. Lors de ce séjour, M. François Louncény Fall a été reçu en audience par le Président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo (photo). Les deux personnalités ont évoqué des questions liées à la sécurité régionale, notamment la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, la prolifération des armes légères et de petit calibre, et le mercenariat. Le Représentant spécial a félicité le Président pour les efforts nationaux consentis en matière de réforme de la gouvernance économique, de lutte contre la corruption, de riposte à la COVID-19 et de protection de l'environnement (surtout dans le bassin du Congo). Il a réaffirmé la disponibilité des Nations Unies à continuer à accompagner la Guinée équatoriale dans le renforcement de la gouvernance démocratique.

Avant son audience avec le Chef de l'État, M. Fall avait eu une séance de travail avec le Ministre d'État à la Présidence chargé de l'Intégration régionale, M. Baltasar Engonga Edjo'o. Ils ont discuté du rôle des organisations sous-régionales dans la



© Présidence de la République de Guinée Equatoriale

promotion de la paix et la sécurité, et dans les domaines socio-économique et monétaire en Afrique centrale.

Par ailleurs, le Représentant spécial a, au cours d'une visite de courtoisie, félicité le Défenseur du peuple (*Defensor del pueblo*) de la Guinée équatoriale, M. Reginaldo Ejido Panades, pour son

engagement en faveur de la cohésion et la paix sociales dans le pays. M. Fall a aussi rencontré l'équipe de pays des Nations Unies et quelques membres du corps diplomatique. Ces différentes rencontres lui ont permis de noter le renforcement de la coopération entre la Guinée équatoriale et les Nations Unies ■

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE **ALTERNANCE** : maintenir la bonne réputation du pays



M. François Louncény Fall a pris part, le **2 octobre 2021**, à la cérémonie d'investiture du nouveau Président santoméen, M. Carlos Vila Nova, élu lors de la présidentielle du 18 juillet 2021. La veille, le Représentant spécial avait rendu une visite de courtoisie aux Présidents sortant et entrant, et rencontré le Premier Ministre, M. Jorge Lopes Bom Jesus, ainsi que la Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Communautés, Mme Edite Ramos da Costa Ten Jua. Au cours de ces échanges, M. Fall a invité les autorités santoméennes à ne ménager

aucun effort pour préserver la stabilité et maintenir la bonne réputation du pays en tant que l'un des modèles d'alternance démocratique pacifique en Afrique centrale. Il avait tenu le même discours lors d'une mission de bons offices à Sao Tomé du **16 au 20 mai 2021**. A cette occasion, et à quelques mois de la présidentielle du 18 juillet 2021, le Chef de l'UNOCA avait aussi appelé les membres du corps diplomatique ainsi que tous les autres partenaires et parties prenantes à soutenir cette dynamique, y compris en apportant leur soutien au processus électoral ■

TCHAD **L'ONU soutient le dialogue inclusif et le processus de transition**

Le Chef de l'UNOCA a représenté le Secrétaire général de l'ONU aux obsèques du Président Idriss Deby Itno, qui ont eu lieu le **23 mars 2021** à N'Djamena. En marge de cet événement, il a été reçu en audience le **26 avril 2021** par le Président du Conseil militaire de transition du Tchad, le Général Mahamat Idriss Deby. Les deux personnalités ont échangé sur des questions nationales et régionales. M. François Louncény Fall a réaffirmé le soutien de l'ONU aux efforts du Tchad dans la recherche des « solutions consensuelles et inclusives aux défis actuels ». Enjeu : promouvoir la paix, la stabilité et le développement durable dans ce pays et dans la sous-région.

Coordination de l'assistance internationale

Le **11 mai 2021**, le Chef de l'UNOCA et le Président du Conseil militaire de transition du Tchad se sont à nouveau rencontrés pour faire le point sur les différents dossiers sécuritaires et politiques, y compris le processus de transition et les préparatifs du dialogue inclusif. Lors d'une autre visite à N'Djamena du **13 au 18 septembre 2021**, M. François Louncény Fall lui a réitéré la disponibilité des Nations Unies à accompagner cette dynamique, aux côtés de la CEEAC et de l'Union africaine (UA), entre autres. A ce sujet, le Chef de l'UNOCA a du reste eu un entretien avec le Haut représentant de l'UA et Représentant spécial du Président de la Commission de l'UA au Tchad, l'Ambassadeur Basile Ikouébé.

M. Fall a également pris part à une rencontre du groupe de soutien des partenaires internationaux organisée par l'Ambassadeur Ikouébé.



© Présidence de la République du Tchad

Cette réunion a permis d'évaluer la situation socio-politique dans le contexte de la transition ainsi que les questions liées à la coordination de l'assistance internationale et à la mobilisation de ressources supplémentaires en appui à la transition. Lors de ses interactions avec les autorités et autres acteurs tchadiens (membres du gouvernement, classe politique et société civile), le Chef de l'UNOCA était généralement accompagné de Mme Violet Kakyomya, Coordonnatrice résidente du Système des Nations Unies au Tchad ■



EN BREF

Le **16 avril 2021**, M. François Louncény Fall a représenté le Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, à la cérémonie d'investiture du Président Denis Sassou Nguesso, réélu pour un nouveau mandat de cinq ans à la tête du Congo à l'issue de la présidentielle du 21 mars 2021 (photo). A cette occasion, il lui a transmis les vœux de succès du Chef de l'ONU dans la mise en œuvre de son nouveau mandat. En marge de l'investiture, le Chef de l'UNOCA, qui a séjourné à Brazzaville du **14 au 17 avril 2021**, a également eu des échanges avec

plusieurs autres personnalités, y compris le Président du Burundi, le Premier Ministre du Cameroun, le Ministre des Relations extérieures de l'Angola, le Président de la Commission de l'Union africaine, la Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie, le Président de la Commission de la CEMAC et le Président de la Commission de la CEEAC. Les sujets d'intérêt commun liés à la paix et à la sécurité en Afrique centrale ont meublé leurs discussions.

Agissons tous contre les discours de haine en Afrique centrale





GOVERNANCE, PAIX ET SÉCURITÉ : la CEEAC et l'UNOCA renforcent leur coopération



La Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) ont tenu le **29 mars 2021**, par visioconférence, leur retraite conjointe sur le thème: « Renforcer le partenariat entre la Commission de la CEEAC et l'UNOCA sur la problématique de la gouvernance pour mieux répondre aux défis à la paix et à la sécurité en Afrique centrale ». Les échanges ont porté sur les priorités définies dans le Plan stratégique à moyen terme 2021-2025 de la CEEAC et son Plan d'action prioritaire 2021.

Plan de travail conjoint

Les deux institutions ont identifié les domaines où leur collaboration doit être renforcée, tels que les questions relatives à la gouvernance politique, à la promotion du genre, aux enjeux électoraux ainsi qu'à la lutte contre la piraterie maritime, le changement climatique, les groupes armés et les mouvements terroristes, notamment Boko Haram et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Dans cette perspective, un plan de travail conjoint a été élaboré.

Le Président de la Commission de la CEEAC et le Chef de l'UNOCA ont appelé à sa mise en œuvre rapide. Ils ont également insisté sur la nécessité de renforcer davantage la collaboration entre leurs équipes respectives en vue de la réalisation efficace et efficiente de leurs visions et priorités communes.

La retraite conjointe CEEAC-UNOCA du 29 mars 2021 était la première entre les deux institutions depuis que la Commission de la CEEAC a remplacé, en août 2020, le Secrétariat Général de la CEEAC. Quatre rencontres similaires avaient été organisées avant cette réforme ■



■ COLLABORATION AVEC LES ORGANISATIONS REGIONALES, SOUS-REGIONALES ET INTERGOUVERNEMENTALES

Partenariat essentiel avec la Communauté des pays de langue portugaise

M. François Louncény Fall a représenté le Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, à la XIII^{ème} Conférence de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) tenue le **17 juillet 2021** à Luanda sous le thème « Renforcer et promouvoir une coopération économique entre entreprises en temps de pandémie pour appuyer le développement durable des États membres de la CPLP ». Dans son discours, le Représentant spécial pour l'Afrique centrale a salué le partenariat entre la CPLP et l'ONU, qu'il a qualifié d'essentiel pour aider à tenir la promesse de l'Agenda 2030 et réaliser les Objectifs de développement durable, ainsi que pour assurer une paix durable et garantir à chacun l'exercice des droits humains.



© Présidence de la République d'Angola

M. Fall a également souligné la nécessité de promouvoir la participation pleine et effective des femmes et des jeunes ainsi que de celle des personnes marginalisées dans les processus de paix. De plus, il a plaidé pour le renforcement des liens avec la société civile

et le secteur privé. À l'issue de la Conférence, l'Angola a pris la présidence tournante de la CPLP pour la période de 2021 à 2023, tandis que M. Zacarias Albano da Costa de Timor Leste a été élu nouveau Secrétaire exécutif de la Communauté ■



© Présidence de la République d'Angola

Lutter contre toutes les formes d'insécurité qui menacent la sous-région

Lors de son séjour à Luanda du **16 au 21 juillet 2021** dans le cadre de la XIII^{ème} Conférence de la Communauté des pays de langue portugaise, le Chef de l'UNOCA a été reçu en audience par le Président angolais João Lourenço. Leurs discussions ont porté sur les questions de paix et sécurité en Afrique centrale ainsi que sur le rôle des organisations sous-régionales dans ces domaines. M. Fall a aussi rencontré le Vice-Président du Brésil, M. António Hamilton Mourão, et

le Ministre des Relations extérieures de l'Angola, M. Tête António. Il leur a exprimé la nécessité d'engager tous les États de l'Afrique centrale dans la lutte contre toutes les formes d'insécurité qui menacent la sous-région, notamment la piraterie maritime dans le golfe de Guinée et le terrorisme dans le bassin du lac Tchad. Avant son départ de Luanda, M. Fall a rencontré des représentants du corps diplomatique ■

■ COLLABORATION AVEC LES ORGANISATIONS RÉGIONALES, SOUS-RÉGIONALES ET INTERGOUVERNEMENTALES

Biennale de Luanda : des engagements communs pour une paix durable



La deuxième édition de la Biennale de Luanda a été organisée du **27 novembre au 2 décembre 2021** par le gouvernement angolais, l'Union africaine et l'UNESCO, sous le thème « Arts, culture et patrimoine : leviers pour construire l'Afrique que nous voulons ». Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) y a participé. Dans une intervention par vidéo-conférence depuis Libreville, le Représentant spécial et Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a évoqué l'importance de cet événement en soulignant que les thématiques abordées sont au cœur du mandat du Bureau dont il a la charge : la prévention des conflits et la consolidation de la paix en Afrique centrale ; la promotion des processus électoraux apaisés, démocratiques et inclusifs ; le renforcement du rôle des femmes,

L'UNOCA reste pleinement déterminé à traduire sa vision et son mandat sur la prévention des conflits en actions et initiatives concrètes, reflétées dans le plan d'action de la Biennale (2021-2023) et sa feuille de route

des jeunes et des organisations de la société civile dans la prévention des conflits ; la médiation et l'alerte précoce ; la recherche des moyens pour faire face aux défis émergents comme l'impact du changement climatique sur la paix et la sécurité dans la région.

Objectifs communs

« Notre présence [...] à la Biennale est la preuve que lorsque nous

sommes unis dans nos objectifs et notre détermination, nous pouvons proposer des solutions plus efficaces et durables pour la paix », a expliqué le Représentant spécial, soulignant que « l'UNOCA est fier de rejoindre l'Alliance des partenaires ». Il a précisé que l'Alliance « crée une occasion unique de promouvoir une culture de paix et de prévention des conflits sur le continent, fondée sur des idées et des engagements communs ».

M. Fall a confirmé qu'avec « d'autres partenaires, l'UNOCA reste pleinement déterminé à traduire sa vision et son mandat sur la prévention des conflits en actions et initiatives concrètes, reflétées dans le plan d'action de la Biennale (2021-2023) et sa feuille de route » ■

EN BREF

■ Le Représentant spécial/Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, et le Président de la Commission de la CEEAC, M. Gilberto Da Piedade Verissimo, ont eu une séance de travail le **10 septembre 2021** au siège librevillois de la CEEAC. Ils ont fait le point sur les questions relatives à la paix et à la sécurité dans la sous-région et au-delà. Ils ont

aussi échangé des informations sur leurs activités respectives. Ils ont réaffirmé leur engagement à continuer à travailler en étroite collaboration pour faire avancer les dossiers prioritaires, y compris en matière de prévention et de résolution pacifique des conflits.



AFRIQUE CENTRALE : le Représentant spécial face au corps diplomatique



Le Représentant spécial, M. François Louncény Fall, a rencontré, le **30 novembre 2021** à Libreville, les membres du corps diplomatique accrédités au Gabon. L'occasion de partager des informations essentielles sur la situation politique et sécuritaire de l'Afrique centrale, quelques jours avant la présentation, au Conseil de sécurité, du 21^e rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la situation dans la sous-région et sur les activités de l'UNOCA. M. Fall a notamment évoqué les dynamiques électorales dans certains pays de la sous-région, et donné des détails sur ses efforts en faveur de la promotion et de la consolidation de la paix en République centrafricaine, au Cameroun et au Tchad.

En ce qui concerne ce dernier pays (Tchad), il a souligné la nécessité de « mobiliser les partenaires pour accompagner la transition [...] et permettre sa conclusion dans le délai imparti ».

Pour un leadership renforcé

Par ailleurs, M. Fall a déroulé les priorités de l'UNOCA, en mettant en exergue les défis transversaux comme la sécurité climatique, les conflits agriculteurs-éleveurs, le terrorisme et l'extrémisme violent dans le bassin du Lac Tchad, la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, entre autres. Pour faire face à ces défis, le Représentant spécial a fait observer que trois leviers principaux peuvent

être pris en considération : « une intégration régionale renforcée sous l'égide de la CEEAC » ; « une meilleure coordination entre les Nations Unies, la CEEAC et les partenaires » et, enfin, « une plus grande appropriation et un leadership renforcé des États de la sous-région ». Les représentants du corps diplomatique ont partagé leurs analyses et points de vue sur les questions abordées. Ils ont saisi cette occasion pour exprimer leur satisfaction par rapport aux développements fournis par le Représentant spécial. Ils ont aussi salué l'organisation de la rencontre du 30 novembre 2021, une activité et une tradition auxquelles l'UNOCA attache une très grande importance. ■



EN BREF

- Le **28 janvier 2021**, le Haut-Commissaire du Royaume-Uni au Cameroun, M. Rowan Laxton, a été reçu par le Représentant spécial. Les questions relatives aux quatre pays de l'Afrique centrale auprès desquels le Haut-Commissaire est accrédité (le Cameroun, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad) étaient au cœur de leurs discussions.
- Le **3 mars 2021**, le Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a reçu le Haut-Commissaire Richard Bale, Ambassadeur du Canada auprès du Gabon, basé à Yaoundé (Cameroun). Les deux personnalités ont partagé leurs analyses sur divers dossiers et discuté du rôle des Nations Unies et des autres partenaires internationaux dans la gestion des défis sécuritaires qui continuent de menacer la stabilité de certains États.
- Le **31 mars 2021**, le nouveau Représentant de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) pour l'Afrique centrale, M. Alphonse Waguena, a effectué une visite de courtoisie auprès du Représentant spécial, M. François Louncény Fall. Le Représentant de l'OIF a assuré le Chef de l'UNOCA de sa disponibilité à travailler avec le Bureau régional. Les deux officiels se sont réjouis du rôle de l'OIF dans les processus électoraux dans la sous-région et des perspectives de renforcement du partenariat entre leurs deux institutions, en faveur de la paix et la sécurité en Afrique centrale. L'OIF est membre observateur de l'UNSC depuis 2017.
- Le **12 juillet 2021**, le Général Jean-Pierre Perrin, Commandant les Eléments français au Gabon, a rendu une visite de courtoisie au Représentant spécial. Leurs échanges ont porté sur la situation sécuritaire en Afrique centrale, avec un accent sur la République centrafricaine et la piraterie maritime dans le golfe de Guinée.
- M. Ali Alifei Moustapha, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Tchad au Gabon, a échangé avec le Représentant spécial le **29 septembre 2021** (photo ci-dessus). Au cours de cette visite de courtoisie, le diplomate tchadien a assuré M. François Louncény Fall de son soutien et de sa disponibilité à travailler avec l'UNOCA dans le cadre de la mise en œuvre du mandat du Bureau régional.
- L'Ambassadeur de la République de Corée au Gabon, M. Chang Soo Ryu, a rendu une visite de courtoisie au Représentant spécial le **14 octobre 2021**. Le même jour, le nouvel Ambassadeur, Haut représentant de la France au Gabon, M. Alexis Lamek, s'est entretenu avec le Chef de l'UNOCA dans le cadre d'une visite de prise de contact. Au-delà du tour d'horizon de la situation au Gabon et en Afrique centrale, ils ont salué le rôle que joue le Gabon sur la scène internationale de même que sa contribution à la réforme institutionnelle de la CEEAC.



AFRIQUE DE L'OUEST – SAHEL : le Chef de l'UNOCA en phase avec l'UNOWAS

À l'invitation de M. Mahamat Saleh Annadif, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et du Sahel (UNOWAS), M. François Louncény Fall a conduit une délégation de l'UNOCA à la 36^e réunion de haut niveau des Chefs des entités onusiennes de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, qui s'est tenue à Dakar (Sénégal) le **15 novembre 2021**. M. Fall a fait un exposé sur la situation politique et sécuritaire en Afrique centrale. Il a aussi rendu compte des efforts de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) pour promouvoir la paix, la stabilité, l'égalité des sexes, la bonne gouvernance et le développement socio-économique dans la sous-région.

Déclaration de Lomé

Les participants ont félicité l'UNOCA et l'UNOWAS pour leurs efforts conjoints visant à intensifier la sensibilisation sur la situation dans le bassin du lac Tchad et à mobiliser un appui politique et financier accru en faveur de la Force multinationale



© UNOWAS

Les participants ont suivi avec attention l'exposé sur la situation politique et sécuritaire en Afrique centrale y compris les efforts de la CEEAC pour promouvoir la paix, la stabilité, l'égalité des sexes, la bonne gouvernance et le développement dans la sous-région.

mixte et de la mise en œuvre de la Stratégie régionale de stabilisation des

zones touchées par Boko Haram dans la région du bassin du lac Tchad. Ils ont pris bonne note avec satisfaction de la détermination des deux bureaux régionaux à continuer de travailler en étroite collaboration avec la CEEAC et la CEDEAO pour soutenir la mise en œuvre de la Déclaration de Lomé sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique centrale et de l'Ouest. ■

Coopération UNOCA-MINUSCA au profit de la République centrafricaine

M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, et M. Mankeur Ndiaye, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la République centrafricaine (RCA), ont effectué une visite de travail à Luanda du **5 au 7 octobre 2021** dans le cadre du soutien de l'ONU au processus de paix en RCA et à la stabilité sous-régionale. Ils ont été reçus par le Président João Lourenço, Président en exercice de la Conférence internationale pour la région des Grands Lacs (CIRGL). La mise en œuvre de la feuille de route conjointe pour la RCA - adoptée le 16 septembre

2021 à Luanda lors du dernier mini-sommet de la CIRGL sur la situation politique et sécuritaire dans ce pays était au centre des discussions. Avant cette audience, MM. Fall et Ndiaye avaient rencontré le Ministre des Relations extérieures, M. Tété António.

Après Luanda, le Chef de l'UNOCA s'était rendu à Bangui pour poursuivre des consultations avec les parties prenantes et les autorités centrafricaines, y compris le Président Faustin-Archange Touadéra, qui l'a reçu en audience le **8 octobre 2021**.

EN BREF

■ M. Eric Volibi, Représentant de l'UNESCO par intérim au Gabon, a rendu une visite de courtoisie au Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, le **14 mars 2021**. Ils ont souligné leur engagement à renforcer la coopération entre leurs entités respectives, notamment dans le domaine des droits humains.

■ Le **7 juillet 2021**, le Chef de l'UNOCA a reçu la nouvelle Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies au Gabon, Mme Savina Ammassari. Les deux hauts fonctionnaires onusiens ont fait le tour des principaux défis sécuritaires en Afrique centrale, en particulier ceux relatifs à la sécurité maritime dans le golfe de Guinée. Ils ont également évoqué le rôle de la CEEAC dans la sous-région et convenu de renforcer la coopération entre l'UNOCA et l'équipe de pays des Nations Unies au Gabon.



LUTTE CONTRE BOKO HARAM : les Chefs de l'UNOCA et de l'UNOWAS au front



© UNOWAS

Les Représentants spéciaux du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, et pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, MM. François Louncény Fall et Mahamat Saleh Annadif, ont effectué une tournée conjointe dans le bassin du Lac Tchad entre le 18 et le 30 octobre 2021. Outre les différentes capitales des pays visités où ils ont échangé avec les autorités compétentes et toutes les autres parties prenantes, ils sont allés à la rencontre des populations, notamment à Maroua (Région de l'Extrême-Nord/Cameroun), à Baga Sola (Province du Lac/Tchad) et à Maiduguri (État du Borno/Nigéria). Ils ont pu constater et mieux comprendre certaines réalités vécues sur le terrain

Lors de leur visite conjointe dans le Bassin du Lac Tchad, les chefs de l'UNOCA et de l'UNOWAS ont évoqué plusieurs questions fondamentales relatives à l'amélioration de la situation générale dans cette région

par les communautés locales, ainsi que par les réfugiés et les personnes déplacées.

Opérations militaires

MM. Fall et Annadif ont saisi ces occasions pour évoquer plusieurs

questions fondamentales relatives à l'amélioration de la situation générale dans cette région : la mise en œuvre, dans chacun des pays concernés (Cameroun, Tchad, Niger et Nigéria), de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du Lac Tchad touchées par Boko Haram ; la poursuite des opérations militaires dans le cadre de la Force multinationale mixte accompagnée du renforcement de la coopération entre les États et entre les principales institutions nationales ; et la mobilisation de ressources. ■

Le Représentant spécial au 3^e Forum des gouverneurs du Lac Tchad à Yaoundé

La 3^e édition du Forum des Gouverneurs du bassin du Lac Tchad s'est tenue à Yaoundé du 4 au 6 octobre 2021. Présent à cette rencontre, M. François Louncény Fall, Représentant spécial et Chef de l'UNOCA, a mis en relief les multiples facettes de la crise qui sévit dans cette région. Il a souligné qu'elle « appelle des solutions globales et multidimensionnelles, notamment dans les domaines du développement et de l'humanitaire ». Il a aussi invité « les partenaires à renforcer leur coopération avec la Force multinationale mixte et les armées nationales des pays du Bassin du Lac Tchad en améliorant

leurs capacités à combattre les groupes terroristes par un soutien technique, matériel et financier ». De manière générale, le Forum a permis d'évaluer et d'analyser la situation qui prévaut dans le Lac Tchad mais aussi d'examiner les voies et moyens de soutenir la mise en œuvre de la Stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience des zones du bassin du Lac Tchad touchées par Boko Haram développée en 2018 pour faire face à l'insurrection de Boko Haram, notamment sur les plans politique, civil, sécuritaire et humanitaire ■



LA PAIX ET LA SECURITE AU SERVICE DE L'INTEGRATION REGIONALE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'AFRIQUE CENTRALE





MÉDIA : mise en place d'une plateforme pour la paix et le développement durable



Un Forum régional de sensibilisation et de renforcement des capacités des médias sur la prévention des conflits liés aux discours de haine et la lutte contre ce phénomène en Afrique centrale s'est tenu à Douala, la capitale économique du Cameroun, du 26 au 29 octobre 2021. Les participants ont adopté plusieurs documents et outils importants, dont la « Déclaration de Douala » dans laquelle ils annoncent la création d'une « Plateforme des organisations des professionnels des médias pour la paix et le développement durable en Afrique centrale ». Les représentants des associations de journalistes et de blogueurs venus de l'Angola, du Burundi, du Cameroun, de la République centrafricaine (RCA), de la République démocratique du Congo (RDC), du Gabon, du Rwanda et du

Tchad soulignent que cette plateforme « mettra un accent particulier sur les actions visant à éviter, à freiner et à combattre vigoureusement la montée des discours de haine dans les médias et dans les réseaux sociaux ». Outre le « Code éthique des journalistes de l'Afrique centrale relative à la lutte contre les discours haineux dans les médias et les réseaux sociaux » adopté lors des travaux de Douala, ils envisagent la création d'un « mécanisme d'autorégulation et d'alerte régionale [...] sur les discours de haine dans les médias », entre autres.

Un Prix contre la haine

La production et la « popularisation d'un lexique de mots de haine à proscrire dans la sous-région

Afrique centrale » font aussi partie des priorités de la Plateforme ainsi que l'instauration d'un prix pour les professionnels des médias en Afrique centrale « en vue de primer les meilleurs contenus contre les discours de haine ». Ces engagements sont en phase avec les propositions formulées par le Représentant spécial/Chef de l'UNOCA à l'ouverture du Forum. Il a rappelé le rôle pédagogique des médias, en les invitant par ailleurs à refuser de servir de porte-voix aux auteurs des discours de haine, c'est-à-dire ne pas en assurer la couverture médiatique ou les dénoncer.

Le Forum de Douala a été organisé par l'UNOCA et la Commission de la CEEAC, en collaboration avec le Gouvernement camerounais, le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme en RDC, le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale, la Mission multidimensionnelle intégrée de l'ONU pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA), la Mission de l'ONU pour la stabilisation en RDC (MONUSCO) et le Bureau Afrique centrale de l'UNESCO (dont le Directeur régional, M. Salah Khaled, était présent à la cérémonie d'ouverture) ■

ÉLECTIONS PACIFIQUES : les journalistes congolais face à leurs responsabilités

En prélude à la présidentielle du 21 mars 2021, une formation sur la couverture médiatique des processus électoraux selon une approche basée sur la promotion de la paix, des droits humains et du genre, a eu lieu à Brazzaville (22-24 février 2021) et à Pointe-Noire (1-6 mars 2021), à l'initiative du Système des Nations Unies au Congo. Le Responsable de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique de l'UNOCA, M. Norbert N. Ouendji, était l'un des formateurs principaux de ces ateliers, qui ont permis à 105 hommes et femmes des médias (privés et publics) issus de tous les départements du Congo de renforcer leurs connaissances dans divers domaines. Ils ont en effet été sensibilisés et édifiés sur la loi électorale



et sur les questions liées à la place des femmes journalistes dans la couverture des processus électoraux ; la régulation des médias ; l'éthique et la déontologie ; la responsabilité sociale des journalistes ; les techniques de collecte et de traitement équilibré de l'information électorale ; la lutte contre les « fake news » ; la promotion de la paix, des droits humains et du genre ainsi que la protection des professionnels de l'information ; etc.

Sur ce dernier point, les échanges entre les journalistes et les Forces de défense et de sécurité (FDS) ont été salués par tous les intervenants et participants. Le Colonel Jean-Aimé Ignoumba, Directeur général des Affaires stratégiques et de la Coopération militaire (DGASCOM) du Ministère congolais de la Défense, s'en est félicité au cours d'un débriefing le **11 mars 2021** avec le Responsable de la Communication stratégique et de

l'Information publique de l'UNOCA, M. Norbert N. Ouendji, et le Conseiller Paix et Développement de l'ONU au Congo, M. Stean Tshiband. Il a fait observer que ces formations ont permis de rappeler les missions essentielles des FDS et les passerelles de collaboration qui existent entre elles et la presse, mettant ainsi fin à certaines incompréhensions sur le mode opératoire des éléments de la force publique ■

République démocratique du Congo : barrer la voie aux « Fake news »



Du **21 au 22 juillet 2021**, l'UNOCA et le Bureau de l'UNESCO en République démocratique du Congo (RDC) ont organisé, à Kinshasa, un Forum sur les « Fake news ». Pendant deux jours, une trentaine de participants issus du monde médiatique a été édifiée sur toutes les questions essentielles

concernant les fausses nouvelles, y compris les pièges à éviter. Au regard du contexte relatif aux enjeux électoraux à venir, les participants ont plaidé pour la multiplication de ce type de formation (associant aussi les patrons de presse et les enseignants des sciences de l'information et de la communication). Dans cette perspective, ils ont émis le vœu qu'au-delà des discussions sur la mésinformation, la désinformation et les informations malveillantes, un accent soit mis sur les techniques de manipulation politique, entre autres.

En attendant, les participants ont davantage pris conscience des dangers des « fake news ». Ils ont décidé de poursuivre des actions contre cette menace à la paix sociale, notamment au sein d'une plateforme. Un groupe WhatsApp a été mis en place à cet effet, ce qui permet de poursuivre les échanges et de partager des informations utiles ainsi que des expériences diverses sur les sujets débattus en plénière et lors des travaux de groupe. Le Responsable de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique de l'UNOCA, M. Norbert N. Ouendji, en était l'un des facilitateurs ■

FOTRAC 2021 : l'UNOCA au cœur d'un espace d'échanges et de dialogue

A l'invitation du Réseau des femmes actives de l'Afrique centrale (REFAC), l'UNOCA a participé à la 12^e édition de la Foire transfrontalière annuelle de l'Afrique centrale (FOTRAC) sur le thème « Booster les échanges intrarégionaux pour la paix et le développement socio-économique et culturel en Afrique malgré la COVID 19 ». La Foire s'est tenue du **19 au 29 août 2021** à Kye-Ossi, ville du Sud Cameroun qui partage des frontières avec le Gabon et la Guinée équatoriale.

Esprit de solidarité

Parlant au nom du Chef de l'UNOCA lors de la cérémonie officielle d'ouverture, Mme Leocadie Nahishakiye, Conseillère politique, a mis en avant l'esprit de solidarité et le sentiment de compétitivité qui

devraient prévaloir entre les producteurs et les opérateurs économiques. À cet égard, elle a souligné que « l'Afrique en général, et l'Afrique centrale en particulier, a besoin d'échanger afin de briser les frontières raciales, ethniques, communautaires et ainsi canaliser les énergies destructrices de notre vivre-ensemble, de notre paix et de notre développement ». La représentante de l'UNOCA a invité les participants à profiter de l'espace et du « climat de paix » qu'offre la FOTRAC. La centaine de visiteurs accueillis dans le stand de



l'UNOCA a été aussi sensibilisée sur ces valeurs ainsi que sur le mandat du Bureau régional et celui du Comité consultatif permanent de l'ONU chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) ■



L'UNOCA au lancement du Réseau des femmes médiatrices de l'Afrique centrale

Le Réseau des femmes médiatrices de l'Afrique centrale (REFEMAC) a été lancé à l'issue de la conférence régionale sur « l'implication des femmes dans les processus de prévention, de médiation et de consolidation de la paix en Afrique centrale » organisée du **7 au 8 décembre 2021** à Kinshasa par la CEEAC - avec l'appui technique et financier de l'UNOCA, du PNUD et des gouvernements du Canada et de la RDC. Les participants ont partagé des expériences et des réflexions sur la place de la femme dans la société

en insistant sur son rôle constructif en matière de médiation, y compris aux niveaux communautaire, régional, international et transfrontalier. Par ailleurs, ils ont évoqué les efforts qui doivent être déployés pour une mise en œuvre effective et efficace du Plan d'action régional sur les femmes, la paix et la sécurité en Afrique centrale.

Résolution 1325

La rencontre a mobilisé une centaine de participants venus des onze États membres de la CEEAC ainsi que des

responsables de haut niveau des institutions gouvernementales, des organisations internationales, des agences onusiennes, des associations féminines, de la société civile, des universités. Ils ont souligné la nécessité de dégager de nouvelles pistes pour accélérer la concrétisation des politiques sous-régionales afin de renforcer l'implication des femmes dans les processus de paix, conformément à la résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les Femmes, la paix et la sécurité ■



EN BREF

- M. François Louncény Fall a participé, aux côtés de la Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies au Tchad, Mme Violet Kakyomya, à la cérémonie protocolaire et introductive du Symposium national des femmes sur la sécurité et la paix durables, qui a eu lieu du **25 au 27 juin 2021** à N'Djaména, sur le thème « Rôle et place de la femme dans les questions de paix et de sécurité pendant et après la transition ». Placé sous le patronage du Premier Ministre, M. Pahimi Padacké Albert, l'événement a mobilisé des femmes de toutes les couches sociales venues des 23 provinces du pays ainsi que des autorités politiques et diplomatiques. Lors de la cérémonie d'ouverture, ce dernier a pris l'engagement d'accorder une place privilégiée aux femmes lors du dialogue inclusif.
- Du **16 au 29 avril 2021**, Mme Silvia De Giuli, Responsable pour les questions de Genre

à l'UNOCA, et Mme Marilyn Ngum Fru, Conseillère politique principale à l'UNOCA, ont tour à tour apporté leur expertise dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 1325 sur les Femmes, la paix et la sécurité à Sao Tomé-et-Principe et en Guinée équatoriale. Elles ont essentiellement apporté leur appui aux gouvernements et autres parties prenantes dans l'élaboration de leurs plans d'action nationaux. Les deux missions ont été effectuées conjointement avec la CEEAC à travers sa Commission en charge de la promotion du Genre et du Développement humain et social. Elles ont été organisées à la demande des autorités de Sao Tomé-et-Principe et de la Guinée équatoriale soucieuses d'accélérer le processus de mise en œuvre de la résolution 1325 dans leur pays respectif.



GOVERNANCE : l'urgence d'une architecture des élections démocratiques



Bujumbura a accueilli, du **24 au 28 mai 2021**, la 51^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC). Le thème central de cette réunion était : « la gestion des processus électoraux dans l'espace de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale ». Les experts de la Commission de la CEEAC ont fait un état des lieux de la question, en mettant en relief les engagements et les initiatives de l'institution dans le champ de la gouvernance électorale. Les États membres ont fait part des défis auxquels ils sont confrontés, notamment en ce qui concerne la mobilisation des budgets, la planification logistique et

l'environnement sécuritaire ainsi que la participation des jeunes et des femmes aux élections.

Alternance pacifique

Dans ce contexte, les États membres de l'UNSAC ont souligné la nécessité de se doter de « ressources nationales existantes et [de] réduire la dépendance aux financements externes ». Ils ont recommandé le développement, avec l'appui de la CEEAC et de l'UNOCA, d'un protocole sous-régional sur la gestion des élections en Afrique centrale. Ils s'appuient notamment sur la « Déclaration de Malabo sur les élections démocratiques et pacifiques comme moyen de

renforcer la stabilité et atteindre les objectifs de développement durable en Afrique centrale ». M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, a réaffirmé la disponibilité de l'UNOCA « à mobiliser tout le système des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux pour aider la CEEAC et ses États membres à étendre la portée de cette Déclaration et à mettre en place une véritable architecture sous-régionale de la gouvernance et des élections démocratiques en Afrique centrale ».

Dans son 21^e rapport semestriel sur la situation en Afrique centrale et sur les activités de l'UNOCA soumis au Conseil de sécurité par son Représentant spécial le **15 décembre 2021**, le Secrétaire général de l'ONU revient aussi sur cette question importante. M. António Guterres y plaide pour que les États de la CEEAC prennent des mesures pour promouvoir des réformes menant à des « élections crédibles, transparentes et inclusives », y compris en adoptant un protocole sur la gouvernance électorale. Il estime que même s'il a des exemples satisfaisants de « transfert pacifique du pouvoir » comme Sao Tomé-et-Principe, les élections continuent cependant d'être globalement « une source de tension en Afrique centrale » ■

Lors des travaux de Bujumbura, le Burundi a succédé à la Guinée Equatoriale à la présidence tournante de l'UNSAC. Ce pays a assumé cette fonction pendant six mois, aux côtés du Gabon (première vice-présidence), de l'Angola (deuxième vice-présidence) et de Sao Tomé-et-Principe (rapporteur).

Afrique centrale : pour une stratégie régionale de lutte contre les discours de haine

La 52^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) a eu lieu du **22 au 26 novembre 2021** à Libreville au Gabon. La nécessité impérieuse de développer une stratégie régionale de prévention et de lutte contre les discours de haine fait partie des principales recommandations de cette session. Le Comité a salué les efforts déjà entrepris dans ce sens, notamment à travers la tenue, du 26 au 29 octobre 2021 à Douala (Cameroun), d'un « Forum régional de sensibilisation et de renforcement des capacités des médias sur la prévention des conflits liés aux discours de haine et la lutte contre ce phénomène en Afrique centrale ».



■ COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT DES NATIONS UNIES CHARGÉ DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ EN AFRIQUE CENTRALE (UNSAC)

Les États membres ont félicité l'UNOCA et la CEEAC pour cette initiative, qui a été mise en œuvre avec le soutien du gouvernement camerounais et de plusieurs partenaires onusiens. Le Comité a pris bonne note des trois autres forums envisagés à Bangui (pour les médias en ligne et les acteurs des réseaux sociaux), à Ndjamena (pour les régulateurs des médias et de la communication) et à Kinshasa (pour toutes les parties prenantes).

Soutien au Tchad

La 52^e session ministérielle de l'UNSAC a aussi permis de passer en revue toutes les autres questions liées à la paix et à la sécurité dans la sous-région. La situation spécifique dans certains pays a particulièrement retenu l'attention, y compris lors du huis-clos ministériel le 26 novembre 2021. Il en est ainsi, par exemple, de



celle du Tchad. Dans une Déclaration à l'issue de leurs travaux, les États membres ont réitéré leur « soutien au processus de transition » dans ce pays. Ils se sont, entre autres, engagés « individuellement et collectivement dans le cadre bilatéral ou multilatéral,

à continuer à soutenir les efforts des autorités et du peuple tchadien pour un aboutissement heureux de la transition et le retour à l'ordre constitutionnel dans les meilleurs délais » (Lire le texte intégral de la Déclaration à la page 20) ■

L'impact du changement climatique sur la sécurité, la paix et la stabilité

Le débat thématique de la 52^e réunion de l'UNSAC portait sur l'impact du changement climatique sur la sécurité en Afrique centrale. Suite à une présentation de l'UNOCA sur cette problématique, le Comité a pris « acte de la reconnaissance de l'urgence climatique et les liens avec la paix, la sécurité et la stabilité de l'Afrique centrale ». Dans ce contexte, il a exhorté la CEEAC et les États membres à développer et à mettre en œuvre, avec l'appui de l'UNOCA, « une vision régionale de la sécurité climatique en vue de prévenir et limiter les risques sécuritaires liés au changement climatique, tout en renforçant la résilience des populations ». Par ailleurs, le Comité a encouragé l'UNOCA et la CEEAC à « engager un plaidoyer conjoint avec les États membres pour une compensation renforcée auprès de la communauté internationale, notamment les pays les plus pollués, conformément aux engagements pris à la COP21 ». Les participants ont aussi recommandé l'élaboration d'un « programme régional élargi de reboisement en Afrique centrale en vue de la préservation de l'environnement et de la biodiversité ». ■



L'un des temps forts de la 52^e réunion de l'UNSAC était la passation de témoin entre le Burundi et le Gabon, porté à la tête du Comité pour un mandat de six mois. Le bureau comprend en outre l'Angola (première vice-présidence), Sao Tomé-et-Principe (deuxième vice-présidence) et le Cameroun (rapporteur).

DÉCLARATION DE LIBREVILLE SUR LE SOUTIEN AU PROCESSUS DE TRANSITION AU TCHAD



« Nous, Ministres et Chefs de délégation des États membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale ;

Réunis à Libreville, en République Gabonaise, le 26 novembre 2021, à l'occasion de la cinquante-deuxième réunion ministérielle dudit Comité ;

Après avoir examiné la situation géopolitique et sécuritaire dans la sous-région de l'Afrique centrale et en particulier au Tchad ;

Prenons note avec satisfaction des efforts déployés par les autorités de la transition tchadienne pour le rétablissement de l'ordre constitutionnel et la préservation de la stabilité et de la sécurité dans le pays en dépit d'un environnement interne et régional complexe ;

Saluons, à ce titre, les efforts consentis par les autorités de transition pour mettre en œuvre de façon diligente la Feuille de Route de la transition en ses trois axes prioritaires, à savoir : (i) Renforcement de la sécurité et de la défense ; (ii) Organisation du Dialogue, Consolidation de la paix et de l'Unité nationale ; (iii) Renforcement de la Bonne Gouvernance et de l'État de Droit ;

Félicitons tout particulièrement les autorités de la transition pour la mise en place des organes chargés de l'organisation du dialogue national inclusif, notamment le Comité d'organisation du Dialogue national inclusif (CODNI) et le Comité technique spécial relatif à la préparation de la participation des politico-militaires au Dialogue national inclusif ;

Exhortons les autorités de la transition à poursuivre leurs efforts aux fins de garantir une participation active des femmes et des jeunes au processus de dialogue, y compris dans les instances chargées de l'organisation du Dialogue national inclusif ;

Encourageons tous les acteurs politiques ainsi que les organisations de la société civile à saisir l'opportunité qui leur est offerte de contribuer au renforcement de la démocratie, de la bonne gouvernance et à la consolidation de la paix au Tchad en participant activement au Dialogue national inclusif ;

Invitons l'opposition armée à s'engager effectivement dans le processus de désarmement, démobilisation, et réinsertion (DDR), afin de jouer pleinement son rôle ;

Exprimons notre gratitude à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, à l'Union africaine, à l'Union européenne, aux Nations Unies et aux

partenaires techniques et financiers, ainsi qu'à tous ceux qui, directement ou indirectement, apportent un appui multiforme au Tchad, et les exhortons à rester mobilisés et poursuivre leurs efforts d'accompagnement de la mise en œuvre de la Feuille de Route pour la Transition au Tchad ;

Invitons l'Union africaine et la CEEAC à renforcer leur dispositif en République du Tchad aux fins d'accompagner le processus de transition ;

Exprimons notre reconnaissance aux autorités de la transition pour avoir maintenu leur engagement en appui au rétablissement et au maintien de la paix et la sécurité au niveau régional et continental, notamment par la poursuite de la participation du Tchad aux opérations de la Mission multidimensionnelle et intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), de la Force conjointe du G5 Sahel, et de la Force multinationale mixte avec les pays du bassin du lac Tchad engagés dans la lutte contre les groupes terroristes, notamment Boko Haram et l'État islamique en Afrique de l'Ouest ;

À ce titre, Exprimons notre vive inquiétude face à la multiplication des attaques contre les forces de défense et de sécurité dans la région du bassin du Lac Tchad, et invitons la communauté internationale, en particulier les Nations Unies, à redoubler d'efforts en appui aux efforts de l'Union africaine, la CEEAC et la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) et des organisations de la sous-région afin de contrer les effets du terrorisme et ses conséquences sur les populations du bassin du Lac Tchad et du Sahel ;

Saluons la tenue de la Troisième réunion du Forum des Gouverneurs pour la coopération régionale sur la stabilisation, la consolidation de la paix et le développement durable du Bassin du Lac Tchad, qui s'est tenue à Yaoundé, au Cameroun, du 4 au 5 octobre 2021 et qui a évalué la situation humanitaire et sécuritaire dans le bassin du lac Tchad, les progrès dans la mise en œuvre des interventions de stabilisation, ainsi que la contribution de la société civile à la stabilisation de la région. Invitons l'Union africaine, la CEEAC, la CBLT et les Nations Unies à renforcer la coordination de leurs activités et efforts de plaidoyer de haut niveau en soutien à l'action des États affectés ;

Nous engageons, individuellement et collectivement dans le cadre bilatéral ou multilatéral, à continuer à soutenir les efforts des autorités et du peuple tchadien pour un aboutissement heureux de la transition et le retour à l'ordre constitutionnel dans les meilleurs délais ».

Fait à Libreville, le 26 novembre 2021



EN BREF

- Le Bureau de l'UNSAC a effectué une visite de terrain à Bangui (République centrafricaine) du **25 au 30 avril 2021** avec le soutien du Secrétariat (UNOCA) et de la CEEAC. Cette mission a permis de collecter des informations sur le niveau de mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (RCA). Dans leurs recommandations, les membres de la mission ont indiqué qu'il est « impératif que la RCA reste à l'ordre du jour de l'UNSAC et que les États membres et les entités sous-régionales sensibilisent les différents acteurs et partenaires sur le processus de paix en cours dans le pays afin de lui garantir un soutien significatif ».
- En marge de la 51^e session ministérielle de l'UNSAC, M. François Louncény Fall s'est rendu, le **29 mai 2021**, au camp des déplacés de Gatumba, une commune située à l'ouest de Bujumbura et jouxtant le lac Tanganyika (photo ci-dessus). Accompagné de la Représentante spéciale/Cheffe du Bureau de l'ONU auprès de l'Union africaine (UNOAU), Mme Hanna Tetteh, ainsi que de la Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies par intérim au Burundi, Mme Nicole Kouassi, et plusieurs autres collègues et partenaires, il a pu toucher du doigt les réalités

vécues par les victimes des inondations causées le 24 mai 2021 par la montée des eaux dudit lac et celle de la rivière Rusizi. M. Fall a apporté son réconfort à ces personnes en détresse, dont les biens ont été détruits à la suite de cette catastrophe naturelle. Selon les autorités locales, plus de 5000 familles ont été concernées par cet événement malheureux qui souligne l'importance d'une bonne gestion de la question du changement climatique en Afrique centrale.

- Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la 51^e session de l'UNSAC, les membres du bureau du Comité ont effectué une visite de terrain à N'Djamena (Tchad), du **10 au 15 octobre 2021**. Ils ont noté que la situation dans ce pays « requiert l'engagement de la communauté internationale, régionale et sous régionale ». Etant donné l'ampleur des défis politiques et sécuritaires, ils ont plaidé pour « l'établissement d'un nouveau contrat social » à la faveur d'un dialogue national inclusif. Les participants à cette mission ont également insisté sur l'importance d'une mobilisation de ressources afin de soutenir la transition et garantir le développement durable, y compris à travers une conférence des donateurs.



MISSIONS PRINCIPALES DU BUREAU RÉGIONAL DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE CENTRALE



Après l'expiration du mandat de l'UNOCA le 31 août 2021, le Conseil de sécurité l'a prorogé pour une nouvelle période de trois ans allant du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2024. En dépit de progrès notables et d'avancées institutionnelles observés dans plusieurs domaines, le Secrétaire général de l'ONU, qui en avait fait la demande,

a estimé que « la fragilité persistante de la paix et de la sécurité en Afrique centrale motive l'ONU à poursuivre le soutien qu'elle y apporte, en particulier dans les domaines de la diplomatie préventive et de la consolidation de la paix ». Dans cette perspective, quatre objectifs principaux ont été assignés à l'UNOCA.

■ Bons offices

Le Conseil de sécurité invite notamment l'UNOCA à « suivre l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité en Afrique centrale et mener des missions de bons offices au nom du Secrétaire général en vue de prévenir et de résoudre les conflits, d'aider à pérenniser la paix et de conseiller le Secrétaire général et les entités des Nations Unies présentes dans la région sur les questions relatives à la pérennisation de la paix en Afrique centrale ». Le déploiement dans ces chantiers a pour but de « prévenir et de résoudre les conflits, en particulier dans les pays en proie à une crise électorale ou institutionnelle ou à un conflit violent ». Des analyses régulières, à des fins d'alerte rapide, devraient permettre d'anticiper sur certaines situations ou d'y faire face avec le recul nécessaire.

■ Prévention des conflits et médiation

De plus, le Conseil de sécurité insiste sur la nécessité de « renforcer les capacités sous-régionales pour la prévention des conflits et la médiation dans les pays de la sous-région, en prêtant dûment attention aux principes posés dans la Charte des Nations Unies, y compris les droits humains et les questions de genre ». Le Conseil de sécurité encourage l'UNOCA à aider les organisations sous-régionales et régionales, selon qu'il conviendra, à « promouvoir et consolider la paix, la sécurité et la stabilité et à remédier aux causes profondes des conflits en Afrique centrale [...] ». L'établissement des partenariats avec la société civile ainsi que le soutien aux réseaux de la société civile sous-régionale occupent aussi une place centrale dans ce dispositif.

■ Actions en faveur de la paix et la sécurité

Autre point important : l'appui et l'affermissement de « l'action menée par l'Organisation des Nations Unies dans la sous-région ainsi que les initiatives régionales et sous-régionales sur la paix et la sécurité, y compris les aspects touchant aux droits humains et au genre ». Parmi les attentes formulées ici, figure la promotion de la bonne gouvernance ainsi que la défense des mesures en faveur de la lutte contre les « menaces persistantes et nouvelles contre la paix et la sécurité, notamment celles liées à la présence constante de groupes armés comme l'Armée de résistance du Seigneur dans la sous-région et de groupes terroristes dans la région du bassin du lac Tchad et du Sahel ». Dans ce registre, plusieurs autres préoccupations ont été listées : l'insécurité maritime dans le golfe

de Guinée, la prolifération des armes légères et de petit calibre, les effets néfastes des changements climatiques, les rapports entre agriculteurs et éleveurs, et d'autres menaces transfrontières comme les questions relatives à la transhumance, etc.

■ Coordination des activités des Nations Unies

L'UNOCA a aussi pour mandat de renforcer « la cohérence et la coordination des activités que mènent les entités des Nations Unies dans la sous-région en faveur de la paix et de la sécurité ». Sur ce dernier point, le Conseil de sécurité souligne, entre autres, l'importance des interactions avec les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies. L'amélioration de la collaboration et de la coordination avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel est également mise en relief. Le but étant de « renforcer l'action menée par les entités des Nations Unies, la région et la communauté internationale pour remédier aux problèmes transversaux et transfrontaliers susceptibles de compromettre la paix et la sécurité ».

Une quarantaine de fonctionnaires issus de 20 pays



L'UNOCA compte une quarantaine de fonctionnaires nationaux et internationaux répartis dans des secteurs spécifiques. Le Représentant spécial est assisté dans sa tâche par le Chef de Cabinet ainsi que de plusieurs spécialistes, y compris deux Conseillers militaires, un Conseiller principal de police et un responsable de la sécurité. La Section politique, l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique et le Service d'appui à la mission jouent également un rôle important dans la mise en œuvre du mandat de l'UNOCA. La dernière composante citée s'occupe essentiellement de l'administration générale et de toutes les questions opérationnelles. En 2021, l'ensemble du personnel formait un groupe constitué de 20 nationalités (voir carte ci-dessous).





**Une publication de l'Unité de la Communication
stratégique et de l'Information publique**

Contact éditorial : Norbert N. Ouendji

Courriel : ouendji@un.org cc : piounoca@un.org

Tél. Bur. + (241) 11 74 14 01 - Mob. + (241) 65 72 23 23

B.P : 23773 Libreville, Gabon | Web: <https://unoca.unmissions.org>

twitter.com/UNOCA_NEWS

